



SKOAZELL VREIZH

SECOURS BRETON

Charlie Grall
Président de Skoazell Vreizh (Secours Breton)
2, rue Amiral Emeriau
29 270 Carhaix

Carhaix le 9 décembre 2017

Affaire Fañch

Monsieur Richard Ferrand
Député
2, rue Baltzer
292150 Châteaulin

Monsieur le député,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du courrier que nous adressons ce jour à Madame Nicole Belloubet, garde des Sceaux, à propos de l'affaire du « petit Fañch » et de la circulaire ministérielle du 23 juillet 2014 rendant illégal le tilde dans les démarches officielles. Vous connaissez parfaitement le dossier puisque vous êtes cosignataire d'une lettre sensiblement du même type au mois de septembre dernier avec une vingtaine d'élus de la majorité présidentielle. Une initiative positive dont on attend aujourd'hui le dénouement afin de mettre fin à une situation ubuesque et méprisante pour les bretonnants. Comme vous sans doute, nous ne saurions nous satisfaire de la réponse du ministère du 6 octobre dernier, même si nous n'entendons faire aucun procès d'intention. De longues années de combat pour le respect de la langue bretonne nous ont néanmoins appris qu'il ne faut jamais baisser la garde. Chaque jour, cent fois sur le métier il est nécessaire de remettre l'ouvrage. C'est pourquoi nous nous permettons de vous demander la suite que vous entendez donner à votre première initiative – positive nous l'avons dit – demandant la révision de la circulaire du 23 juillet 2014 relative à l'état civil et la nature et le niveau des démarches qu'avec vos collègues de la majorité présidentielle vous ne manquerez pas d'entreprendre afin d'obtenir pleine satisfaction sur ce dossier.

Nous vous prions de croire, Monsieur le député, à l'assurance de notre parfaite considération.

Charlie Grall
Président de Skoazell Vreizh